

chez les écoliers, tenant dans ses mains une coupe remplie jusqu'aux bords d'un vin généreux, (O tempora O mores!!) se lève et d'un air imposant propose à ses confrères la santé du bien-aimé directeur. On n'oublia point celle des maîtres de salle, ni surtout celle des musiciens, qui plus que personne avaient tant contribué à embellir et à égayer la fête. Mais boire, trinquer au Séminaire!! quel scandale!!! Doucement, chers lecteurs, rappelez-vous que ceci se passe dans le bon vieux temps, lorsque le Père Matthew, d'heureuse mémoire, n'a pas encore déclaré une guerre à mort à la bouteille et au petit coup bu à la santé des amis.

Trois mois plus tard, une scène d'un tout autre genre avait lieu au Séminaire. M. Schott était à la veille de son départ pour l'Angleterre. Il devait quitter le Canada pour ne plus le revoir, aussi les adieux qu'il adressa à ses élèves et aux MM. du Séminaire furent-ils bien touchants. Il s'était fait chérir par son affabilité et sa douceur comme il s'était fait admirer par son habileté. On voit encore aujourd'hui dans la chambre de Mr. le directeur du Petit Séminaire le portrait de cet homme estimable qui avait voulu donner une dernière preuve de son attachement à ses élèves et de l'intérêt qu'il leur portait, en désignant pour son successeur M. James Ziegler, son beau-frère, maître de bande du 66<sup>e</sup> régiment. M. Ziegler, homme d'un rare mérite et habile musicien, justifia pleinement le choix qu'on avait fait de lui; assidu à donner ses leçons, plein de douceur et de prévenance envers tous, il sut bientôt gagner tous les cœurs.

Me voici forcé de m'arrêter au beau milieu de mon récit. M. le Gérant m'accuse d'égoïsme, d'empiètement et de mille autres crimes; voulant à tout prix prévenir l'orage, je rentre dans le silence, me proposant bien toutefois de continuer dans quelques jours l'histoire de nos héros musiciens.

#### REVUE PARLEMENTAIRE DE LA SEMAINE.

Grand embarras dans le bureau de la revue! Les questions brûlantes sont à peu près épuisées et les combattants, las de guerroyer, font comme les écoliers à l'approche des vacances. Ils passent et repassent vite leurs matières, tout en tenant les yeux fixés sur l'heureux instant où ils pourront regagner leurs foyers. Faisons comme eux puisqu'il faut les suivre dans leurs évolutions, et hâtons-nous.

Le bill de M. Langevin au sujet de la Corporation de Québec, a eu un meilleur sort qu'on ne croyait et a été passé en Chambre avec de légères modifications, à l'exception de la clause qui étendait les limites de la cité. Vous savez déjà qu'elle a été rejetée.

Les estimés pour l'année prochaine ont été admis en comité général. M. Sidney Smith a proposé de créer un fonds de secours et de retraite pour les employés civils du gouvernement, afin que le trésor public ne soit plus obligé de fournir des pensions à ses anciens serviteurs. Ce fonds se composerait d'une taxe de 6 par cent sur les salaires au-dessus de \$1000, et de 2 par cent sur les salaires inférieurs. De plus, un employé qui sera promu à une charge mieux rétribuée donnera, la première année, un quart de l'excès de son nouveau salaire. Cette proposition n'a pas encore été discutée.

L'Hon. M. Morris a donné avis que le second mardi de la prochaine session, il proposera de voter une adresse à Sa Majesté pour demander permission de faire élire par les électeurs de cette Province douze députés chargés de rédiger une nouvelle constitution adaptée aux besoins de cette colonie. Si l'Hon. membre tient parole, nous aurons le plaisir d'entendre discuter cette question.

Le bill pour incorporer une société secrète ayant nom *L'ordre indépendant des bons templeiers*, a été rejeté par 29 voix contre 7. X. Y. Z.

La retraite des Irlandais de cette ville a fini dimanche soir. Une quarantaine de conversions au catholicisme et près de 8,000 communions ont été le fruit du zèle des Pères Hoecker, Hewitt, Baker et Deshon, autrefois protestants, aujourd'hui missionnaires de la Congrégation de S. Paul, à New-York.

Une arrière-petite-fille du célèbre auteur tragique français, Jean Racine, est, paraît-il, l'objet des soins bienveillants de la *société des Auteurs Dramatiques*. Elle est pensionnaire dans un couvent à Blois, et dans le rapport annuel qu'a fait M. Mélesville, sur les œuvres de cette institution philanthropique, il est dit que cette descendante du grand poète se montre digne de son aïeul, et des bienfaits de la société.

—La Société d'Histoire Naturelle de Montréal a inauguré, le 22 février dernier, l'édifice qu'elle a élevé dans la rue Ste. Catherine.

Le premier étage de cette nouvelle construction est occupé par la bibliothèque, la salle des cours publics et quelques autres appartements. Tout le haut est destiné au musée et forme une vaste salle avec galerie recevant la lumière de la voûte. Les collections d'histoire naturelle qui remplissent déjà une partie de l'espace, font honneur à l'Institution, et ne manqueront point de s'augmenter considérablement avec l'impulsion qui vient de lui être donnée. La séance d'inauguration fut agréablement entremêlée de discours et de musique.

*Journal de l'Instruction Publique.*

#### PREMIERS.

RHÉTORIQUE.

G. Dufresne, en vers latins.

SECONDE.

N. Bégin, en thème grec.

TROISIÈME.

A. Gosselin, en thème grec et en version grecque.

QUATRIÈME.

F. Audet, en thème grec.

J. Bédard, en histoire.

CINQUIÈME.

L. Langis, en version latine, en thème latin.

P. Vincent, en français.

SIXIÈME.

G. Côté, en thème.

E. Audet, en leçons.

A. Papineau, en version latine et en français.

SEPTIÈME.

C. Gingras, en anglais et en version latine.

E. Couture, en histoire.

HUITIÈME.

W. Armand, N. Rousseau et J. Shee, en français.

#### NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

FRANCE.—Les directeurs du chemin de fer de Lyon ont reçu ordre de se tenir prêts à transporter 70,000 hommes au premier ordre. Les armements de terre et de mer se poursuivent.

ROME.—Le Souverain Pontife a déclaré qu'il avait demandé le départ des troupes étrangères dans l'espérance d'ôter un des principaux prétextes de la guerre qui menace l'Europe.

Le prince de Galles a visité le 22 février le couvent de St. Clément, occupé par des Dominicains Irlandais. Il a été content des Religieux qui, de leur côté, ont été enchantés de son affabilité.

La Législature de l'Illinois ayant passé une loi pour modifier la constitution en ce qui concerne la représentation, le Gouverneur la renvoya à la Chambre avec des amendements. Son secrétaire fut mal reçu; quand il voulut sortir, on lui jeta au dos les papiers qu'il avait apportés; un membre les ramassa et les mit sur le bureau du Président. Celui-ci, à son tour, les jeta par terre avec mépris; un M. Green les mit dans sa poche et les emporta. Quelques membres, dégoûtés de cette scène, sortirent de l'assemblée, qui se trouva sans quorum. Ils refusent obstinément d'y rentrer. Or, comme il est impossible de rien décider sans quorum, le président a déclaré que n'ayant pas droit même d'ajourner, il lui faut continuer à siéger jusqu'au 1 janvier 1861, à moins qu'un nombre suffisant de membres ne viennent le délivrer de cette espèce de prison.